

## Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

**Saint-Constant, le 15 mai 2020** – Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines, chers Constantins,

Le mercredi 13 mai, le conseil d’administration de l’Union des municipalités du Québec (UMQ) a adopté, à l’unanimité, une déclaration de solidarité avec les municipalités de la région métropolitaine de Montréal, à laquelle nous appartenons, et l’ensemble des régions du Québec. Comme vous avez pu le constater, depuis le début de cette crise sans précédent et un peu à l’image de tout le Québec, les municipalités ont bravé la pandémie avec fraternité en s’entraidant et en partageant leurs meilleures pratiques. C’est avec la même solidarité que nous devons maintenant aborder le déconfinement des régions. Comme la déclaration le précise, il n’y a pas Montréal et le reste du Québec. Les régions ne sont pas dos à dos, elles sont coude à coude, unies et interdépendantes sur tous les plans. Voici en quelques mots la déclaration de solidarité :

*« La crise qu’a engendré la pandémie de la COVID-19 a mis en évidence l’incroyable fraternité avec laquelle les Québécoises et les Québécois passent, ensemble, à travers ces moments difficiles. En respect des consignes de la santé publique, les municipalités du Québec ont fait honneur à ce sentiment d’entraide en prenant les mesures qui s’imposaient pour protéger et aider leur population, et ce, dès les premiers jours de confinement. Aujourd’hui, c’est avec la même solidarité que le monde municipal aborde le déconfinement des régions du Québec. Évidemment, le rythme de la reprise tiendra compte de la réalité particulière de chacune. Il n’y a pas Montréal et le reste du Québec. Les régions ne sont pas dos à dos, elles sont coude à coude, unies et interdépendantes sur tous les plans. C’est ensemble que nous reviendrons à la normale. Il y a un seul Québec qui se relèvera de cette catastrophe sans précédent. Oui, toutes et tous ensemble pour faire la différence. »*

Par ailleurs, nous vous rappelons qu’à partir du **20 mai, la liste des activités sportives et de plein air permises à travers le Québec sera élargie**. On parle, entre autres, des activités de loisir en pratique libre non organisées comme la randonnée pédestre, le canot ou la pêche d’une journée et d’activités sportives individuelles ou à deux, sans contact physique, comme le golf, l’athlétisme ou le tennis. Cela veut donc dire que **dès le 20 mai prochain, nos terrains de tennis seront ouverts avec quelques précautions sanitaires à respecter**. Notre équipe des travaux publics est déjà en train de préparer nos terrains pour l’arrivée des joueurs. Nous vous tiendrons informés des procédures à suivre sur notre site Web et sur nos médias sociaux. Nous vous demandons ainsi votre collaboration afin que cette réouverture se passe le mieux possible et que nous puissions profiter de nos installations sportives au cours de l’été. Continuez aussi de profiter de nos parcs et espaces verts, une petite marche, un peu de jogging ou de vélo, c’est très bon, autant physiquement que mentalement.

Rappelons aussi que **le gouvernement et la Direction de la santé publique de la Montérégie nous recommandent fortement le port du masque lorsque la distanciation sociale est impossible** comme dans les transports en commun et dans les endroits publics lors de nos achats. Il est donc très important pour chacun d’entre nous d’essayer, dans la mesure du possible, de mettre en pratique cette mesure supplémentaire afin d’enrayer la propagation communautaire du virus.

En terminant, notez que **lundi prochain, le 18 mai, aura lieu la Journée nationale des patriotes. Les services municipaux seront fermés, il n’y aura donc pas de communiqué de notre part sur le suivi de la situation de la COVID-19**. Bon congé à toutes et à tous et une pensée toute spéciale pour les travailleurs des services essentiels qui seront au boulot pour continuer d’offrir tous les soins et services nécessaires dans ces circonstances difficiles. Merci de tout cœur, ne lâchons pas, ça va bien aller! »

### **Faits saillants pour notre région :**

- Fermeture des écoles primaires jusqu'à la fin du mois d'août;
- Report de la réouverture des services de garde au 1<sup>er</sup> juin;
- Élargissement de la liste des activités sportives et de plein air permises;
- Réouverture de nos terrains de tennis avec de nouvelles mesures sanitaires mises en place à compter du 20 mai;
- La Direction de la santé publique de la Montérégie a augmenté sa capacité de tests et invite les gens qui ont des symptômes de la COVID-19 (fièvre, difficultés respiratoires, toux, perte de l'odorat avec ou sans congestion ou perte du goût) à appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir plus de détails ou afin d'obtenir un rendez-vous dans l'une des cliniques de dépistage de la Montérégie.

### **Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :**

- Annonce d'une aide de 450 millions de dollars pour la recherche (université, institution de recherche, laboratoire, etc.), dont le but est de s'assurer que les chercheurs puissent recevoir leur salaire afin de poursuivre leurs projets de recherche;
- Annonce également de la prolongation du programme de subvention salariale, et ce, pour une période de 3 mois – soit jusqu'à la fin du mois d'août. À cet égard, le premier ministre fait appel aux entreprises afin qu'elles se prévalent du programme et rappellent ou réembauchent leurs salariés. Le gouvernement est en train de revoir certains critères d'admissibilité du programme, notamment le critère d'une perte de revenu de 30 %. Selon M. Trudeau, ce critère ne doit pas constituer une barrière à la reprise et à la croissance économique. Le ministre Morneau fera d'autres annonces à ce sujet plus tard aujourd'hui;
- Le premier ministre a mentionné qu'aujourd'hui constitue le début du programme fédéral d'emplois d'été pour étudiants. Des milliers de postes sont disponibles dès maintenant et peuvent être consultés en ligne. M. Trudeau fait appel aux étudiants et aux nouveaux diplômés afin que ces derniers postulent pour ces postes;
- Si toutefois il est impossible pour les étudiants de se trouver un emploi en cette période difficile, le premier ministre leur rappelle qu'ils peuvent faire leur demande dès aujourd'hui afin de recevoir la prestation canadienne d'urgence pour étudiants (PCUE);
- Tous les Canadiens doivent produire leur déclaration de revenus au plus tard le 1<sup>er</sup> juin, mais en cas de défaut, l'allocation canadienne pour enfants et le crédit TPS/TVH seront maintenus jusqu'en septembre;
- Questionné à savoir si la prestation canadienne d'urgence (PCU) sera également prolongée, le premier ministre a mentionné qu'il favorisait la subvention salariale;
- Concernant les fraudeurs ayant obtenu la PCU sans y être éligibles, M. Trudeau a rappelé que le gouvernement a fait un choix de verser la PCU à toutes les personnes qui en faisaient la demande afin de s'assurer que l'aide soit versée le plus rapidement possible aux Canadiens. Les vérifications eu égard à l'admissibilité sont en train d'être effectuées et les fraudeurs seront retracés et devront notamment rembourser les sommes reçues;
- M. Trudeau souligne qu'il travaille de concert avec les premiers ministres des provinces et territoires afin d'accélérer le dépistage massif et le retraçage, le tout dans le but d'assurer une réouverture de l'économie sécuritaire et cohérente dans les différentes provinces;
- Questionné sur les militaires ayant contracté la COVID-19 alors qu'ils étaient déployés en CHSLD, le premier ministre souligne le courage des femmes et des hommes des forces armées et précise que des mesures sont prises afin de ne pas voir des foyers d'éclosion au sein des forces armées;
- Concernant les travailleurs vulnérables, leur condition de santé ou encore leur âge, M. Trudeau assure qu'au-delà de la PCU, d'autres mesures seront prises;
- Le premier ministre a confirmé le début de pourparlers entre le gouvernement et les syndicats de la fonction publique fédérale en ce qui a trait au retour éventuel des fonctionnaires fédéraux au travail.

## Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

### État de situation

- 3 401 décès (50 de plus qu'hier);
- 41 420 cas confirmés (796 de plus), dont au moins 11 000 qui sont guéris;
- 1 822 personnes hospitalisées (diminution de 13), dont 191 aux soins intensifs (une personne de plus);
- Le premier ministre dit que l'on peut y voir de bonnes nouvelles. Le nombre de nouveaux décès est moins élevé aujourd'hui. Le gouvernement a également augmenté le nombre de tests sans que le nombre de cas positifs n'augmente drastiquement.

### Masques

- Le premier ministre réitère qu'il recommande très fortement aux gens qui utilisent le transport en commun dans la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de porter un masque, même chose dans les quartiers chauds de Montréal et de Laval;
- Un million de masques seront donnés à la mairesse de Montréal et 6 millions de dollars à l'ensemble des sociétés de transport de la CMM. Le but de ces mesures est d'aider et de pouvoir donner gratuitement des masques à tous ceux qui n'en ont pas;
- En réponse à une question, M. Legault a précisé qu'il n'exclut pas que le port du masque devienne obligatoire, mais il espère que les Québécois respecteront les consignes volontairement comme ils l'ont fait pour le reste des mesures jusqu'à présent.

### Tests

- Le gouvernement procède présentement à des tests systématiques pour tous les employés des CHSLD publics et privés, même ceux qui n'ont pas de symptômes. La stratégie de tests dans la communauté montréalaise avance également bien et les objectifs de la D<sup>re</sup> Drouin sont atteints.

### Rencontre avec les PDG des centres de soins

Le premier ministre est revenu sur sa rencontre d'hier avec les PDG des centres de soins et de services sociaux de la grande région de Montréal. De cette rencontre ressortent plusieurs constats et conclusions :

- Le grand défi est d'attirer plus de personnel dans le réseau de la santé, en particulier dans les CHSLD. Le gouvernement espère avoir une entente avec les syndicats pour que les primes temporaires deviennent permanentes;
- M. Legault précise toutefois que ce n'est pas seulement une question de salaire : la société doit valoriser davantage ces travailleurs. Il incite les jeunes à regarder la possibilité de se former et d'aller travailler dans le réseau de la santé. Le fait de s'occuper de personnes plus vulnérables devrait être valorisant. Il fait le même appel à tous ceux qui ont perdu leur emploi. Il faudra plus de personnes qualifiées si on veut changer les choses dans le réseau;
- Actuellement, certains CHSLD n'ont pas vraiment de patrons, pour toutes sortes de raisons. Il est important qu'il y ait un patron ou une patronne par établissement;
- Certains postes responsables de la prévention des infections ont été coupés dans les dernières années à la suite de restrictions budgétaires. « On se rend actuellement compte que ces postes-là sont importants. »;
- Il a également été question des CHSLD privés, où il peut y avoir des inspections ou des demandes de redditions de compte, mais où l'accès est moins facile que lorsque l'établissement est public et relève d'un CIUSSS. Dans la réforme, il n'est donc pas exclu que tous ces établissements deviennent publics;

- Ce sont des milieux de vie, mais également des milieux de soins qui sont aussi importants que nos hôpitaux qui, eux, sont publics. Le premier ministre précise qu'il ne lance pas de pierres aux dirigeants de ces établissements, mais il constate qu'actuellement, lorsqu'il y a un problème, il est difficile pour le gouvernement d'intervenir dans ces établissements;
- Beaucoup de locaux sont vétustes et certaines résidences comptent encore deux résidents par chambre. Il est déjà prévu que les maisons pour aînés qui remplaceront les CHSLD n'auront qu'un seul résident par chambre et que les chambres seront plus grandes. Un grand travail de rénovation sera à faire dans les CHSLD, certains projets ayant été devancés comme annoncé par le Conseil du trésor hier.

## Divers

- Concernant la prise de vacances des employés, M. Legault explique que l'intention n'est pas de l'interdire, mais qu'il est difficile d'en approuver alors que la situation n'est toujours pas sous contrôle. La ministre McCann précise que beaucoup de discussions sont en cours avec les syndicats et que l'objectif est de pouvoir donner des vacances cet été, le plus possible;
- En réponse à une question, le premier ministre a précisé qu'il s'attend à ce que les enseignants donnent une prestation de travail complète et qu'ils fassent un suivi serré auprès des élèves dans les prochaines semaines. Il rappelle que l'année scolaire n'est pas terminée même si les écoles de Montréal n'ouvriront pas avant septembre. Un bulletin sera fourni, certains des élèves vont passer au prochain niveau et d'autres non;
- Le D<sup>r</sup> Arruda rappelle que la situation n'est pas suffisamment maîtrisée pour déconfiner Montréal. Elle s'améliore, mais elle est toujours fragile.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web [quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus) ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au [saint-constant.b-citi.com](http://saint-constant.b-citi.com).

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

– 30 –

**Source :** Service des communications  
Ville de Saint-Constant  
450 638-2010, poste 7460  
[communication@saint-constant.ca](mailto:communication@saint-constant.ca)